

Subvention à l'Association Solidarité Pérou

M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur : L'Association Solidarité Pérou, créée à Besançon en 1998 à la suite d'un soutien apporté dès 1984 à l'action menée par une Franc-Comtoise vivant dans le bidonville d'Año Nuevo à Comas, dans la banlieue Nord de Lima au Pérou, sollicite une subvention de la Ville de Besançon.

En 2002, cette association a été l'un des lauréats de la bourse aux projets internationaux et avait reçu la somme de 1 172 € pour la construction du centre culturel d'Año Nuevo.

Ce projet a été réalisé et la bibliothèque qui y est installée porte le nom de Victor Hugo.

A présent, l'Association Solidarité Pérou s'adresse à la Ville de Besançon pour financer une partie des équipements nécessaires au fonctionnement des activités de ce centre culturel.

Il est à noter que cette association est très active sur Besançon et mène de nombreuses actions pour réunir les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau projet avec par exemple la vente d'artisanat péruvien (au marché Solidaire, au Marché Couleurs du monde à la Maison de Quartier de Saint-Ferjeux, etc.), des soirées cabaret avec repas latino, etc.

Compte tenu de l'intérêt du projet soutenu par l'Association Solidarité Pérou et sur avis favorable à l'unanimité de la 5^{ème} Commission réunie le 23 novembre 2004, il est proposé au Conseil Municipal de lui allouer une subvention de 750 € qui sera prélevée sur les crédits de la Direction des Relations Internationales et de l'Enseignement Supérieur au chapitre 65.04.6574.2805 CS 400 abondé par un transfert de crédit d'égal montant en provenance du chapitre 65.04.6574.95070 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition qui lui est soumise.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 2004.